Services aux associations affiliées FFSP
Mode d'emploi

Nous sommes heureux de vous compter parmi les utilisateurs des services Visorando réservés aux associations affiliées à la FFSP. Vous trouverez, dans les pages suivantes, des informations qui vous permettrons de les utiliser au mieux.

Sommaire

Résumé des services 2
Se connecter à Visorando 2
Tracer et enregistrer un circuit 2
  Informations supplémentaires 2
Compléter la page de vos évènements 3
  Ajouter un circuit à un évènement 3
  Renseignez la page de votre évènement 3
Voir et diffuser les fiches pdf 3
Etre visible sur Visorando 4
Critères de publication du tracé d'un circuit 4

Résumé des services

1) Outil de création des circuits de vos évènements sur fond de carte IGN
2) Enregistrement des circuits
3) Création automatique de fichiers pdf contenant le tracé des circuits sur fond de carte IGN
4) Visibilité sur Visorando (1.3 millions visites en 2013)

Nous vous recommandons de suivre les paragraphes suivants dans l'ordre.

Se connecter à Visorando

Vérifiez que vous disposez du nom d'utilisateur et du mot de passe qui vous ont été communiqués par la FFSP pour accéder à Visorando. En cas de perte ou d'oubli, merci de vous adresser à la FFSP.

Ces identifiants de connexion sont uniques et confidentiels. Vous ne devez donc les communiquer en aucun prétexte à des personnes extérieures à votre organisation.

Allez sur http://www.visorando.com
Cliquez sur 'Connexion' en haut et à droite de la fenêtre.
Renseignez les champs 'Nom d'utilisateur' et 'Mot de passe'
Pour plus de facilité dans les opérations qui vont suivre, cliquez sur 'Se souvenir de moi'.
Enfin, cliquez sur 'Me connecter'.

Vous pouvez maintenant accéder à tous les services précités.

Tracer et enregistrer un circuit

Avec une trace GPS : Si vous disposez d'une trace GPS, survolez l'onglet 'Outils Visorando' puis cliquez sur 'Importer une trace GPS'. Laissez-vous guider par le premier formulaire, cliquez sur 'Charger'. Vous voyez alors le tracé de votre circuit sur une carte IGN. Suivez alors le paragraphe ci-dessous à partir de (*).

Sans trace GPS : Si vous ne disposez pas de trace GPS, survolez 'Outils Visorando' puis cliquez sur 'Proposer un itinéraire'. Suivez les instructions au dessus de la carte pour tracer votre circuit. (*) Une fois cette opération terminée, cliquez sur 'Enregistrer'. Une fenêtre vous propose alors de décrire votre circuit. Suivez le lien et renseignez au minimum le titre de votre circuit afin d'identifier plus facilement vos circuits par la suite (par exemple : « 5km »).

Répétez cette opération pour chaque circuit de votre évènement.

Informations supplémentaires

Vous retrouverez tous les circuits de randonnée dont vous êtes l'auteur en cliquant sur 'Ma page' en haut et à droite.

Vous pouvez choisir de tracer le circuit, de l'enregistrer, puis de revenir plus tard pour le modifier ou le décrire.

Lorsque vous tracez ou décrivez un circuit de randonnée, pensez à enregistrer le plus souvent possible afin d'éviter de perdre vos données.

Compléter la page de vos évènements

Ajouter un circuit à un évènement

Vous avez créé des circuits, il faut maintenant les joindre à vos évènements.

Cliquez sur 'Ma page', puis cliquez sur un circuit.

Cliquez sur l'onglet bleu 'Ajouter à un évènement'.

Un formulaire vous propose alors de sélectionner l'un de vos évènements auquel ajouter votre circuit. Indiquez aussi un titre et enregistrez.

Vous arrivez alors sur la page de votre évènement.

Votre circuit n'y sera publié qu'après vérification par l'équipe de Visorando (voir les critères de publication plus bas). Vous serez prévenu par mail en cas de validation ou de refus.

Si un circuit devait être refusé par notre équipe, il vous faudra le modifier (voir le paragraphe 'Informations supplémentaires'), puis l'ajouter de nouveau à votre évènement.

Renseignez la page de votre évènement

Cliquez sur 'Ma page', puis cliquez sur 'Mes évènements'. Vous retrouvez alors tous vos évènements.

Cliquez sur l'évènement dont vous souhaitez compléter la page, puis sur l'onglet 'Modifier'.

Nous vous recommandons alors d'écrire une introduction générale de quelques phrases.

Enfin, donnez le maximum d'informations pratiques en dessous de 'Informations pratiques pour la date'.

Cliquez sur 'Enregistrer'.

Voir et diffuser les fiches pdf

Une fois vos circuits vérifiés et validés (paragraphe 'Ajouter un circuit à un évènement'), il apparait sur la page de votre évènement, en dessous de la date.

La fiche pdf contenant le tracé sur carte IGN est rendue disponible par un lien. Cette fiche est téléchargeable gratuitement par n'importe qui à condition d'être inscrit à Visorando. L'inscription est gratuite, immédiate, et proposée lors du téléchargement.

Pour que les participants à vos évènements en aient connaissance, vous devez :

- Leur communiquer l'adresse url de la page de votre évènement sur Visorando (par exemple : http://www.visorando.com/marche-populaire-roderen/).
- Ou leur indiquer de rechercher votre évènement sur Visorando (onglet 'Randonnées' puis 'Randonnées organisées').

Attention : Cette fiche pdf n'est utilisable qu'à des fins personnelles. L'IGN nous accorde une licence d'impression que dans un cadre strictement personnel.

Vous ne pouvez en aucun cas la redistribuer sous quelque forme que ce soit :

- La copie de la fiche sur un autre site que Visorando est interdite
- L'envoi par mail de la fiche est interdit
- L'impression et la distribution de la fiche sont interdites.
- La modification de la fiche est interdite

Pour le bon fonctionnement de ces services, nous vous demandons de bien vouloir respecter ces points.

Etre visible sur Visorando

Vos évènements sont automatiquement créés et publiés sur Visorando (1.3 millions de visites en 2013, plus de 70000 inscrits). Pour leur donner un maximum de visibilité, nous vous recommandons de suivre scrupuleusement les étapes ci-dessus. Notamment :

- Tracez des circuits précis de vos évènements
- Renseignez au maximum les fiches de vos évènements.

Critères de publication du tracé d'un circuit

Pour être publié, votre circuit :

- est suffisamment précis pour être compréhensible : au moins un point tous les 50m ainsi qu'aux intersections/changements de directions ;
- suis majoritairement des sentiers/chemins/routes, ne coupe pas trop à travers champs ;
- ne comporte pas d'incohérence grossière (type traversée d'une rivière à la nage ou descente d'une falaise).

Support

Pour toutes questions veuillez vous adresser à votre contact FFSP habituel.